Image not found or type unknown

Caf , recourt au tass , retenue non suspendue

Par **Alexandracoud**, le **24/07/2018** à **10:14**

Bonjour, depuis bientôt un an, j ai contester un indu à la caf 17, après du tass,après avoir fait toutes les démarches préalables.
Cependant, aucune retenues mensuelles n a été suspendues.
Après message aux techniciens, ceux ci me répondent que ce n est pas suspensif, alors que si, le greffe me l a bien précisée.
Depuis mars, maintes messages envoyés et non répondus à ce jour.Je me suis retournée vers la ministre, qui a transmis. Je suis toujours dans l attente. Si rien ne bouge, que dois je faire?
A l origine, une incompréhension, j ai emménagé avec mon compagnon en octobre 2016 et ceux ci ont noté 2015.
Bien que nous étions ensemble, nous ne partagions aucun bien, et vivions chacun chez soit, à 35 mns de route.
Depuis je me bats car nous parlons de 3300 euros de remboursement injuste.
Merci de m aider et m indiquer la prochaine démarche

Par **Visiteur**, le **24/07/2018** à **12:22**

Bonjour,
Avez vous contacté le médiateur de la CAF ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés